

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2015

Le Maire fait un point sur la Maison Médicale au Conseil Municipal et particulièrement sur le remplacement du Docteur Houessou. Il souhaite dénoncer que les collectivités locales n'ont pas à subir le chantage des professionnels de santé et qu'elles ne doivent pas exercer entre elles de « dumping » au plus offrant.

Achat bus scolaire

La consultation est assez compliquée, le choix se porterait plutôt sur un bus 22 places ; si le bus a plus de 3 ans, il n'y a pas de subvention du conseil Départemental. Une commission est instituée pour l'achat du bus.

Vidéo-protection

Plusieurs fois, des problèmes d'intrusion et de détérioration des bâtiments ou de matériel se sont posés à l'aire de pétanque et les alentours. Une consultation est en cours pour l'installation éventuelle d'un système de vidéo-protection à cet endroit. Des devis seront réalisés.

Désignation d'un nouveau délégué au Conseil d'Administration de l'EHPAD Saint Rome

Le Maire rappelle que par délibération n°19/2014, le Conseil Municipal avait désigné comme représentants en tant que Conseillers municipaux au Conseil d'Administration de l'EHPAD Saint Rome Monique TREFEIL et Cécile PUYBONNIEUX. Pour des raisons d'empêchement liées à son activité professionnelle, il convient de désigner un autre délégué en remplacement de Cécile PUYBONNIEUX. Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Catherine MERLOT.

Régies de recettes

Afin de simplifier le fonctionnement des régies de recettes de la commune et de supprimer des régies qui ne fonctionnent plus, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité de supprimer plusieurs régies, de transformer la régie de recettes marchés en régie de recettes d'encaissements divers.

Extension de la bibliothèque et de la salle du CM

Le Maire informe que pour les travaux d'agrandissement de la bibliothèque et de la salle du Conseil Municipal, il convient de désigner un coordonnateur SPS ainsi qu'un bureau d'étude pour la réalisation d'un diagnostic avant travaux.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer la mission de coordonnateur SPS à APAVE pour un montant de 1 974.00 € HT et la mission de diagnostic avant travaux à EX'IM-SAS T2L Expertise pour un montant de 454.17 € HT.

Rapport 2014 du SIAEP sur le prix et la qualité du service d'eau potable

Conformément à l'article 3 du décret n°95-635 du 6 mai 1995, Monsieur le Maire présente, pour l'exercice 2014, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable adopté par le Comité Syndical du SIAEP de Vitrac la Canéda. Un exemplaire de ce rapport a été transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service. Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

Point sur les dossiers en cours

Site internet de la commune : la réalisation du nouveau site internet de la commune est en cours, mais c'est un site internet classique, comme ceux des autres mairies ; il a été demandé la création d'une page dans les réseaux sociaux et la mise en ligne de vidéos. Du fait que l'ancien site internet ne puisse plus être mis à jour et que quelques personnes se sont déjà plaintes du manque d'informations sur celui-ci, il est décidé de mettre en ligne le nouveau site, d'en envoyer le lien aux membres du CM pour recueillir leurs impressions et leurs remarques et de faire une information de la mise en ligne dans la presse. Une nouvelle consultation pour un autre prestataire pourra alors intervenir plus tard si cela est jugé nécessaire. Adresse du site : www.carsac-aillac.fr.

Compte-rendu des commissions

CCPF Conseil Communautaire : le Maire fait part que le nouveau DGS de la CCPF a été présenté au Conseil Communautaire avec début des fonctions le 03.08.2015 ; que pour le marché de travaux de voirie, le choix s'est effectué à bulletin secret ; que le projet touristique à l'ancienne gare de Rouffillac est en bonne voie : il va s'agir d'une antenne Office de Tourisme, d'un espace culturel avec une exposition permanente du photographe Doisneau et des expositions temporaires d'images, photos et vidéos.

Questions diverses

-Commémoration : le Maire donne lecture d'un document de Massis PEHLIVANIAN, domicilié à Carsac-Aillac à Hermier, sur le génocide arménien et propose qu'une commémoration du génocide ainsi que du sauvetage de plus de 4 000 arméniens par Louis DARTIGE DU FOURNET soit organisée en septembre 2015. Par ailleurs, il propose que la route de la centrale à béton à l'usine de Lama soit baptisée rue Louis DARTIGE DU FOURNET. Le CM accepte à l'unanimité ces propositions et la commission Culture est chargée de cette organisation.

-Pétition UDM 24 : les conseillers municipaux présents signent la pétition présentée par l'UDM 24 pour la mobilisation « pour préserver l'identité communale et la proximité, pour maintenir l'activité économique et les services publics locaux ».

- Agenda accessibilité : chaque commune doit déposer à la Préfecture pour le 27.09.2015 un descriptif des bâtiments avec les autorisations de travaux et un échéancier des travaux sur 3 - 6 ou 9 ans, leurs financements et les éventuelles demandes de dérogations. La commission Bâtiments communaux est chargée de ce dossier.

- Fête handisport : le CM décide à l'unanimité de mettre à disposition gratuitement comme tous les ans les chapiteaux et matériels nécessaires pour la fête handisport le 29.08.2015.

- Remerciements divers : le Maire fait part de remerciements de la part du collectif Transitions du PN pour l'organisation de la Fête de la Transition le 5 juillet dernier ; « les Restos du Cœur », les Associations Aides et les Récup 'Acteurs pour la subvention versée.

- Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : la Préfecture de la Dordogne propose un exercice de sécurité civile fin 2015 avec possibilité de tester le PCS communal. Le coordonnateur est chargé de la coordination de cette opération après vérification de la mise à jour du document.

- Extension de la bibliothèque : le CM accepte à l'unanimité de solliciter le Conseil Départemental de la Dordogne pour l'achat du matériel informatique et les charges de fonctionnement.

- Le prochain CM est fixé au vendredi 4 septembre 2015 à 18h00.

La séance est levée à 20h30.

A Carsac-Aillac, le 3 août 2015